

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil Communautaire  
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE

Séance du 03 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trois février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 28 janvier 2022, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	50

Monsieur Jean-Marie GOUSSIN a été nommé secrétaire de séance.

CONVOCAATION

Datée	Du 28/01/22
Affichée	du 28/01/22

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Charlene RENARD, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, François CARBONELL.

OBJET

Vote des taux intercommunaux  
2022

Pouvoirs : Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
François BRIZARD a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET  
Virginie VIOLET a donné pouvoir à François CARBONELL

Acte rendu exécutoire après  
publication le 11 février 2022

Représentés : Franck GAULTIER représenté par Nicole MOUGEL  
Guy MARTEL représenté par Xavier COLLET

Le Président,  
Jean SELLIER



Absents excusés : Alexandra DEPARIS-AUBRIL  
Nadège TROUILLET  
François HUREL  
Fabrice GLORIA

Absent : Pascal SUARD

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances informe les membres du Conseil que conformément aux orientations présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il n'y aura pas d'augmentation des taux de fiscalité

Communauté de Communes des Pays de L'Aigle - Taux en %	2021	2022	Evolution en %
Taxe sur le foncier bâti	8,74%	8,74%	0,00%
Taxe sur le foncier non bâti	18,43%	18,43%	0,00%
Contribution foncière des entreprises (CFE)	20,66%	20,66%	0,00%

Acte rendu exécutoire après publication le 11 février 2022

Le Conseil après en avoir délibéré :

Le Président,  
Jean SELLIER

- **APPROUVE** les taux d'imposition 2022 présentés dans le tableau ci-dessus

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.